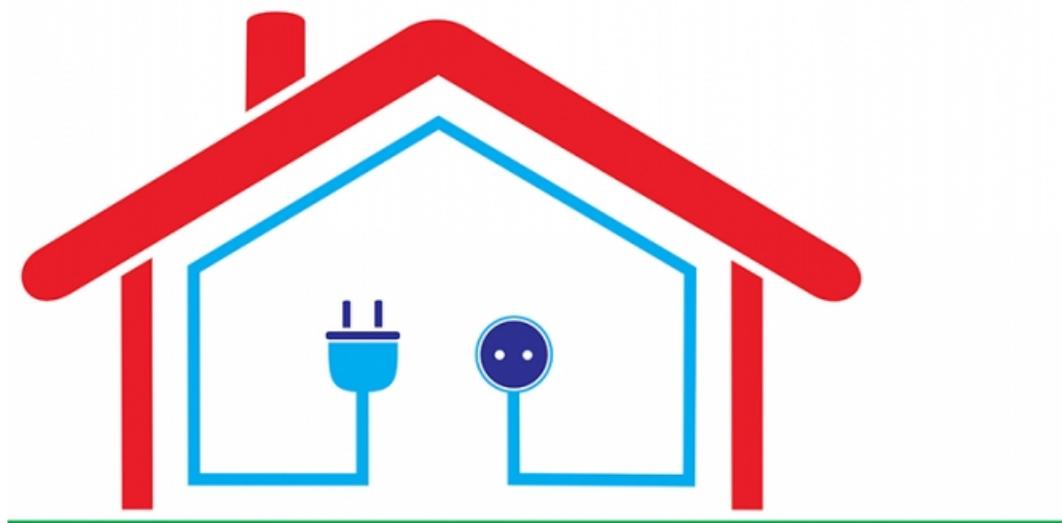


Raccordement provisoire Enedis en cas de travaux

Lors de vos travaux de rénovation, si vous avez besoin d'un raccordement provisoire d'électricité, il vous faut se renseigner auprès d'Enedis...



Pour vous renseigner rendez-vous sur <https://connect-racco.enedis.fr/prac-internet/login/> ou contacter Enedis au 0 970 831 970 afin de mettre en place la ligne. Attention à ne pas confondre Enedis, gestionnaire de réseau qui vous fournira l'installation et le raccordement mais une fois fait vous devez entrer en contact avec un fournisseur de votre choix pour activer la ligne et votre contrat d'énergie.

Renseignez vous sur www.fournisseurs-electricite.com afin de trouver le fournisseur le plus adapté à vos besoins et les démarches à réaliser.